



BOURGOGNE

Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne

La Bourgogne poursuit sa dynamique sur les marchés

Bourgogne, le 2 octobre 2019



Cave bourguignonne - © BIVB / Aurélien Ibanez

La récolte record de l'année 2018 a permis de conserver la dynamique enclenchée en 2017, tout en permettant de reconstituer des stocks à la production. La sagesse sur les prix, qui a prévalu à la commercialisation, a eu des effets certains sur le marché intérieur. Celui-ci reste bien orienté dans un contexte de baisse générale de consommation et d'achat des vins AOC.

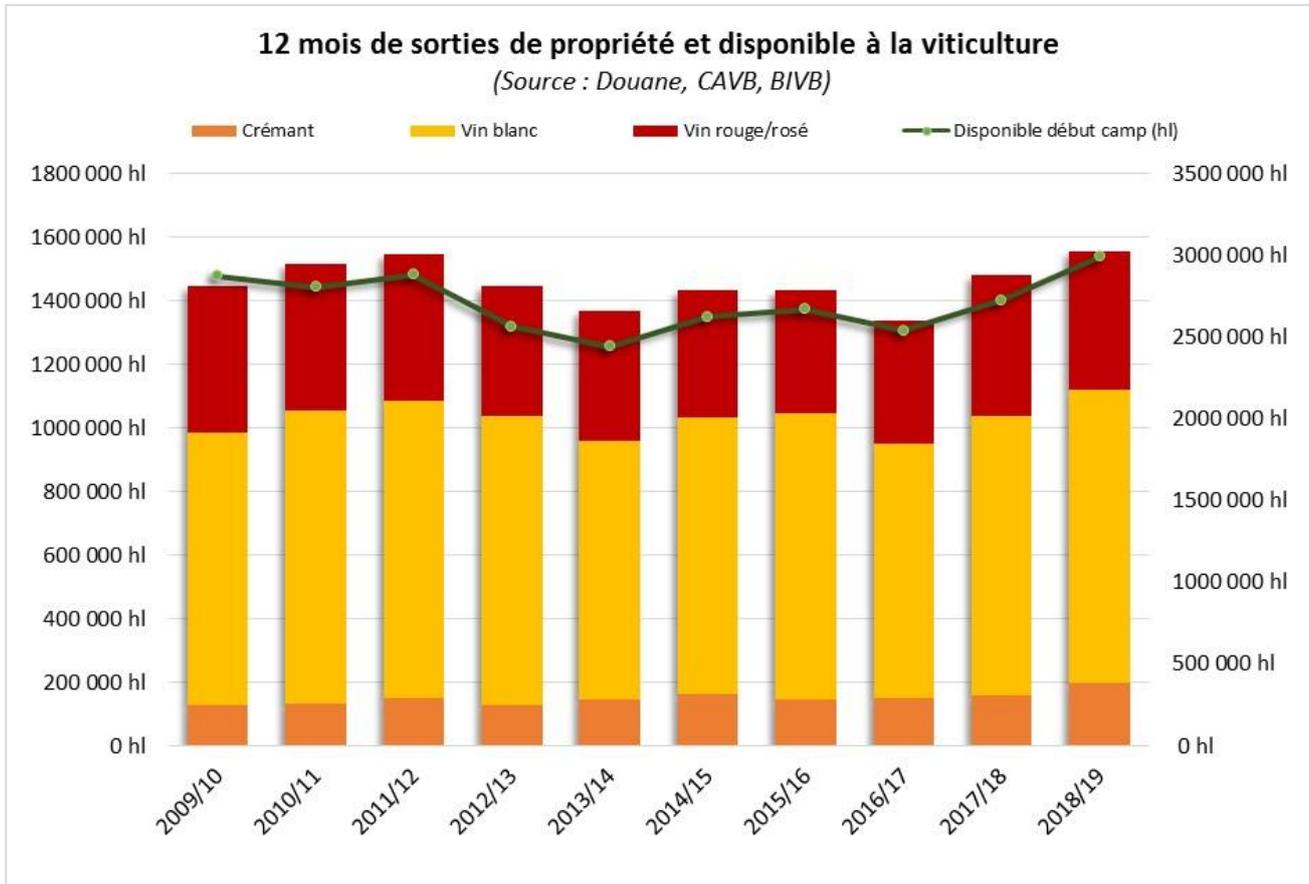
A l'export, l'Amérique du Nord conforte sa place de première destination, avec une activité soutenue.

- ▶ **Sans surprise, les sorties de propriété ont atteint des records, grâce au Crémant de Bourgogne et aux vins blancs. A noter : un accroissement des stocks à la propriété.**
- ▶ **Sur les sept premiers mois 2019, l'export poursuit ses belles performances, en volume comme en valeur, dans un contexte d'incertitude sur les deux marchés les plus importants : USA et Royaume-Uni.**
- ▶ **La Bourgogne résiste et fait plus que maintenir sa position sur les circuits de la Grande Distribution (GD), alors même que la consommation en France se modifie profondément, avec une désaffection pour ces circuits et un repli net sur les vins rouges.**

La récolte exceptionnelle de 2018 permet de battre des records de transactions

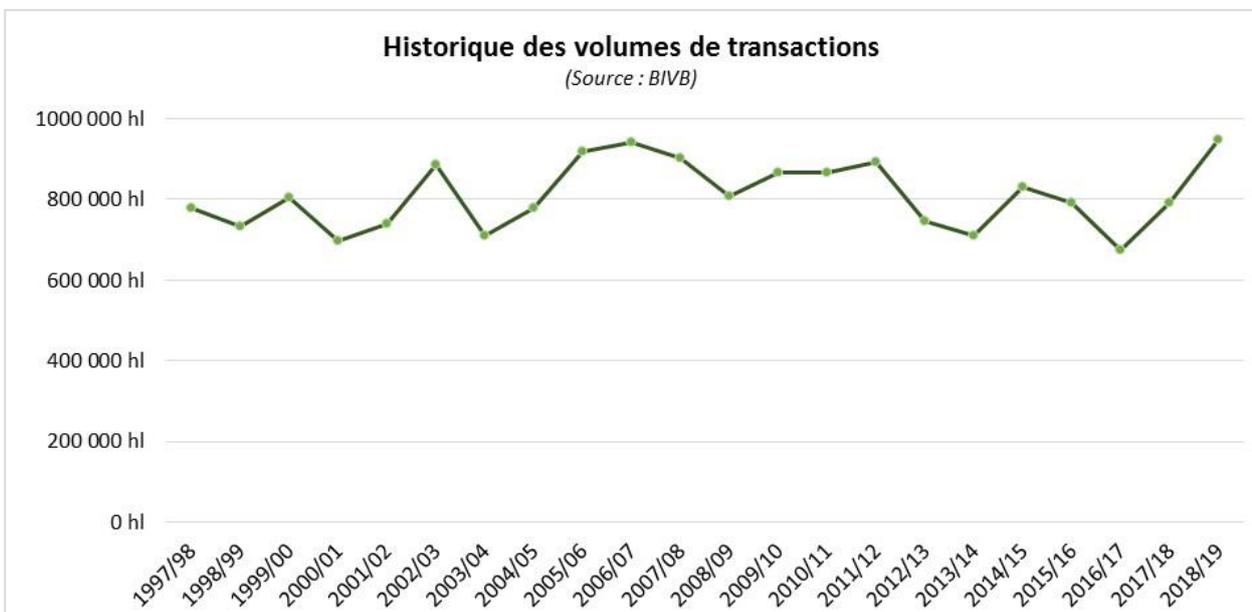
En 2018, la récolte a été très bonne pour tout le monde, voire exceptionnelle pour les vins blancs. Cette belle vendange s'est traduite assez logiquement par des transactions en hausse significative :

- Au global, les **sorties de propriété à 12 mois de campagne 2018-2019 sont en hausse de + 4,9 %**, avec une progression très forte pour le Crémant de Bourgogne (+ 25 %). Les sorties de vins blancs augmentent de + 4,9 % (soit + 4,6 % / moyenne décennale), tandis que les vins rouges baissent légèrement de - 2,3 % comparé à 2017, tout en étant en progression par rapport à la moyenne décennale (+ 2,1 %).
- Le **volume de transactions 2018-2019 atteint un record absolu à 947 834 hectolitres, soit + 16,7 %** par rapport à la moyenne décennale.



Le stock calculé à la propriété revient à hauteur d'une quasi-année moyenne de sortie, en augmentation de plus de 150 000 hectolitres par rapport au stock calculé l'an passé.

Ces valeurs permettent de rester confiant quant aux capacités de la Bourgogne à alimenter ses marchés, alors que la vendange 2019 s'annonce plus faible.



■ Record historique pour les transactions en 2018

Au-delà du record en volume des transactions, la campagne 2018-2019 est marquée par la forte part des contrats en moûts et en raisins au sein du volume global. Ceux-ci pèsent **plus de la moitié du volume total (51,3 %)**, confirmant **une tendance nette vers le marché de vrac en Bourgogne**. Les professionnels de la filière cherchent ainsi à assurer précocement leurs approvisionnements.

Export : poursuite d'une belle dynamique

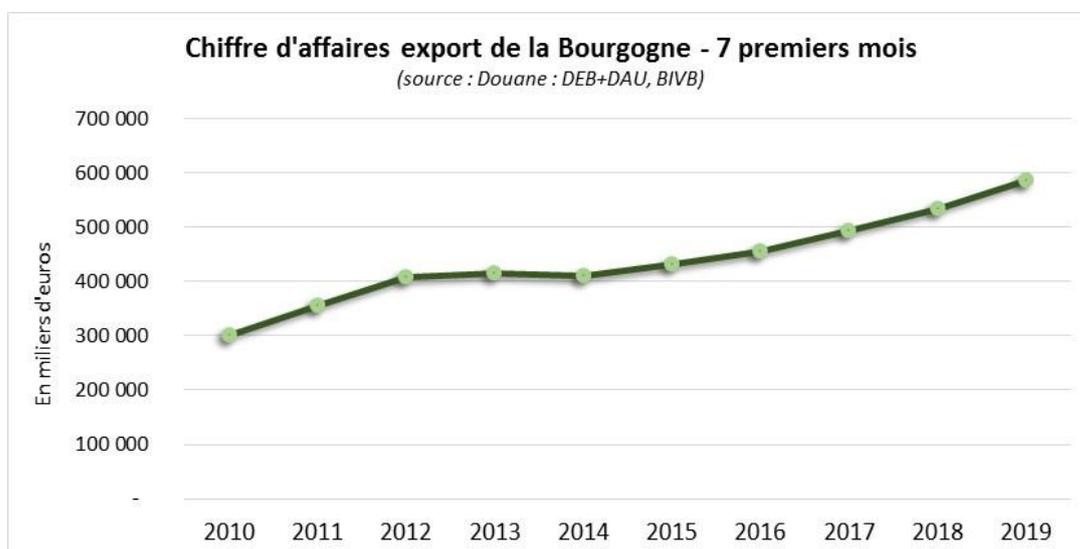
- ▶ Les exportations de vins de Bourgogne progressent de **+7,2 % en volume et +10 % en valeur (7 premiers mois 2019 / 7 mois 2018)**.
- ▶ En chiffre d'affaires, la Bourgogne bat de nouveau son record et atteint **587 millions d'euros (7 premiers mois 2019 / 7 mois 2018)**.

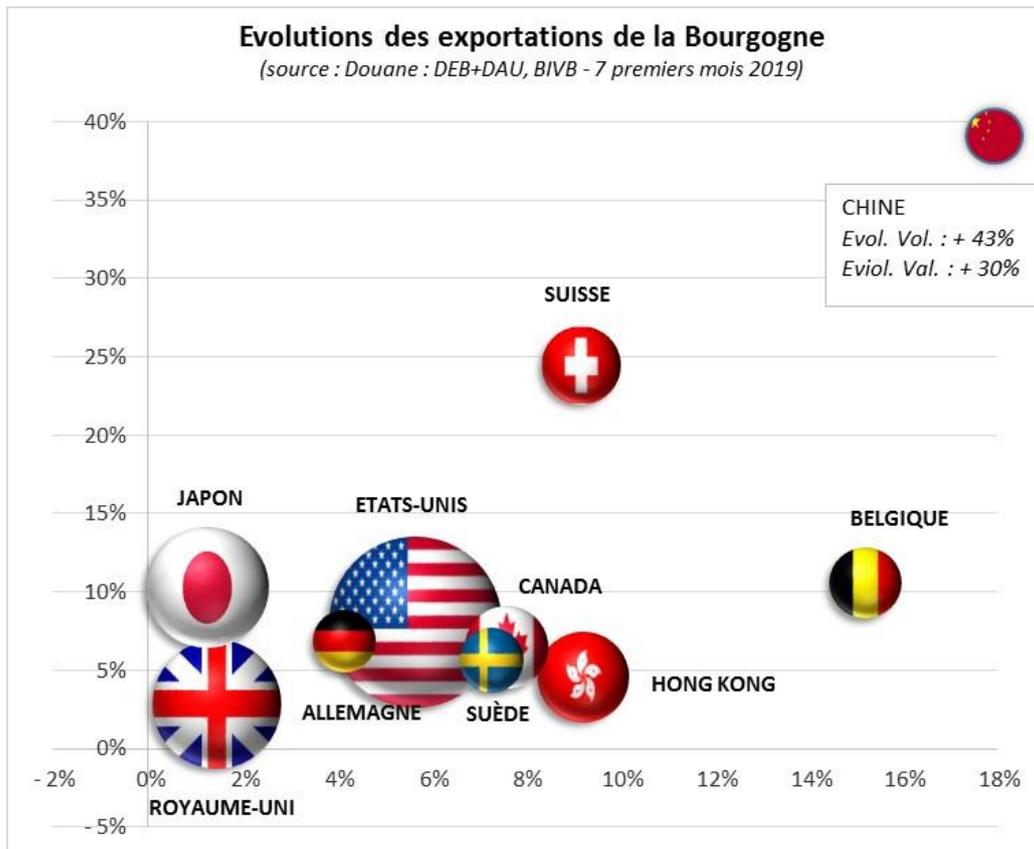
Comme en 2018, le chiffre d'affaires se répartit ainsi : 50 % pour les vins blancs, 46 % pour les vins rouges et 4 % pour le Crémant de Bourgogne. Compte-tenu de la production bourguignonne, cette répartition traduit une **forte appétence des marchés extérieurs pour les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus** (hors Chablis). Ce groupe d'appellations représente 47 % de la valeur des vins exportés et 18 % des volumes. **Chablis, dans toute sa gamme**, revient à son niveau naturel d'exportation (pesant 15,8 % de la valeur et 23 % des volumes), après les années de gel marquées par une faible production.

Les **AOC Régionales Bourgogne** (toutes couleurs) **sont dans la tendance générale de progression**, contribuant à hauteur de 37 % en volume pour 27 % de la valeur.

Seules les **AOC Régionales Mâcon restent stables** entre 2018 et 2019. Elles représentent 13,2 % des vins exportés en volume et 5,5 % en valeur.

La progression en volume vient des USA (+ 5,7 %), premier marché export, du Canada (+ 7,6 %) et d'un retour de la Belgique (+ 15,2 %). La Chine confirme sa place dans le top 10, avec une hausse de + 43,2 % en volume. Hong Kong garde sa spécificité de marché de valeur : 1,5 % en volume de nos exportations pour 6,4 % en valeur. Elle se place ainsi à la quatrième place en valeur.





Lire ce graphique :

Taille des bulles proportionnelle au poids du marché dans le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne à l'export sur la période

- Axe horizontal : évolution en volume par rapport à la même période en 2018
- Axe vertical : évolution en valeur par rapport à la même période en 2018

■ **La position de leader de l'Amérique du Nord se renforce encore**

USA et Canada représentent à eux deux 30 % des volumes et 28 % de la valeur des exportations de Bourgogne. Les USA réalisent plus des 2/3 de cet ensemble, avec une progression significative sur les 7 premiers mois 2019 de + 6,2 % en volume et + 7,5 % en valeur.

► **USA : le 1er marché export des vins de Bourgogne confirme sa position**

Sur les 7 mois 2019, la part en valeur des USA dans les exportations de vins de Bourgogne est restée **constante (23,1 %)**. En moyenne, la Bourgogne exporte 10 % de sa production totale vers ce marché essentiel.

Or, le contentieux aéronautique, qui a fait l'objet d'un arbitrage devant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) le 2 octobre, pourrait sérieusement freiner ce bel élan. L'OMC a en effet autorisé les USA à taxer des produits européens à hauteur de 7,5 milliards de dollars. Dans la foulée, les autorités américaines ont publié une liste hétéroclite de produits visés par de nouvelles taxes *ad valorem*. L'Union européenne est touchée toute entière, en particulier sur ses produits alimentaires. Formant le gros de la liste, ils sont taxés à 25 %.

C'est le cas des vins tranquilles en provenance de France, affichant moins de 14 % d'alcool, en contenant

inférieur à 2 litres. La Bourgogne, hors Crémant de Bourgogne, est donc largement concernée. C'est un choc très dur pour les professionnels du vignoble qui exportent aux USA. Cependant, il n'est pas encore possible de mesurer toutes les conséquences de cette annonce.

Dans ce contexte incertain, la structure des exportations aux USA est marquée par un **retour significatif des Chablis en valeur (+ 17,4%)**, pour une augmentation plus mesurée en volume (+ 5,3 %).

Les AOC Régionales Mâcon marquent un recul de - 6 % en chiffre d'affaires, alors que les **AOC Régionales Bourgogne progressent fortement de + 14,9 % en valeur et de + 11,3 % en volume**. Le **Crémant de Bourgogne n'est pas en reste, avec une évolution remarquable de + 27 % en volume** (+ 18,7 % en valeur).

Les autres AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus montrent une maturité du marché, avec une progression en valeur de + 2,1% et un tassement des volumes de - 3,6 %. Ce segment couvre 43 % de la valeur des exportations de vins de Bourgogne dans ce pays.

► **CANADA : une belle progression en volume**

La progression en volume du Canada (+ 7,6 %) est supérieure à la moyenne de l'ensemble des exportations. Le chiffre d'affaires augmente parallèlement de + 6,4 %.

Si, en 2018, les vins rouges ont bien progressé, 2019 marque pour le moment un certain tassement en volume et une régression en valeur (- 6 % sur les 7 premiers mois 2019 contre + 29,4 % sur la même période en 2018). Sur les 7 premiers mois 2019, **la couleur rouge représente 37 % de la valeur des exportations de Bourgogne au Canada**.

La belle progression est portée par les vins blancs (+ 13,2 % en volume et + 9,9 % en valeur). Ils couvrent désormais 59 % de la valeur des exportations. Le **Crémant de Bourgogne performe également** (+ 15,7 % en volume et + 17,5 % en valeur), atteignant 5 % des exportations de vins de Bourgogne en chiffre d'affaires.

Le fort recul des AOC Régionales Mâcon (- 30,8 % en valeur) est à relativiser, ce segment représentant une très faible part des exportations de vins de Bourgogne (environ 3 %). Elles retrouvent leur niveau de 2017.

La bonne nouvelle vient des AOC Régionales Bourgogne, avec une très belle évolution de + 25 % en volume et + 21 % en valeur. Représentant près de la moitié des exportations de vins de Bourgogne au Canada, elles confirment leur implantation.

L'ensemble des AOC de Chablis maintient ses positions (- 5 % en volume mais + 3 % en valeur). Les autres AOC Villages et Villages Premiers Crus se replient, après la forte hausse de 2018. Elles restent à un niveau supérieur à 2017.



■ **L'Asie du Sud-est tient sa place**

La hausse du chiffre d'affaires sur cette région se poursuit, avec des marchés de natures différentes. Le Japon conserve sa place de troisième marché export de la Bourgogne et se rapproche du Royaume-Uni pour la deuxième place. Hong Kong garde sa spécificité de marché de valeur. La Chine fait un bond remarquable de + 43 % en volume et + 30 % en valeur. Taiwan, marché de valeur, affiche aussi une belle progression : + 25,7 % en volume et + 37,4 % en valeur.

Le bloc Chine / Hong Kong / Taïwan représente près de 12 % des exportations de vins de Bourgogne en valeur, pour 5 % des volumes.



Exportation de vins de Bourgogne - © BIVB / Jessica Vuillaume

► **CHINE : retour en hausse après la pause de 2018**

Dans un contexte de forte hausse en volume (+ 43 % 7 premiers mois 2019 / 7 mois 2018) et en valeur (+ 30 % 7 premiers mois 2019 / 7 mois 2018), la Chine élargit sa gamme de vins de Bourgogne. Même si elle ne pèse encore qu'un peu moins de 3 % des exportations du vignoble (volume et valeur), sa progression la confirme dans la liste des dix premiers marchés export.

Les **AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus** (hors Chablis) **croissent de + 7,4 % en volume et + 19,8 % en valeur**. La Chine se situe au 8^{ème} rang en valeur sur ces appellations.

Les **AOC Régionales Bourgogne** (toutes couleurs) **exercent une forte attractivité à + 57,5 % en volume et + 39,1 % en valeur** (7 mois 2019 / 7 mois 2018), plaçant ce pays à la quatrième place en valeur, pour ces appellations, devant le Royaume-Uni.

La primauté de la couleur rouge dans le goût des consommateurs chinois explique ces très bons résultats.

Les vins rouges représentent toujours 80 % des volumes exportés sur la période.

Néanmoins, les **4 AOC de Chablis et les AOC Régionales Mâcon progressent elles aussi très fortement** (respectivement + 33,7 % et + 69,9 % en valeur). Ces deux grands groupes d'appellations constituent 59 % des exportations de vins blancs de Bourgogne.

► **JAPON : solide troisième marché export**

Les exportations au Japon, depuis le 1^{er} janvier, ont été contrastées. Globalement, **les volumes se maintiennent (+ 1,3 %) alors que la valeur s'accroît significativement (+ 10,3 %)**. L'écart avec le Royaume-Uni se resserre pour la place de second marché export. Cette évolution globale est le résultat de deux facteurs contraires :

- **Une baisse des volumes des vins rouges** (- 14,6 % en volume, mais + 6,4 % en valeur), qui représentent encore 1/3 des volumes.
- **Une hausse des exportations de vins blancs** (+ 10,1 % en volume et + 14,2 % en valeur) et de Crémant de Bourgogne, dont la part (5 % des exportations bourguignonnes) s'accroît avec une hausse de + 40,9 % en volume et + 21,8 % en valeur.

Ce retour vers la couleur blanche efface la progression des vins rouges de ces dernières années. Sur cette dernière couleur, le Japon reste cependant le deuxième marché export de la Bourgogne, derrière les USA.

Par segment de marché de volume décroissant :

- Les AOC Régionales Bourgogne (46,7 % des exportations) sont stables en volumes (- 1 %) et progressent en valeur (+ 14,9 %).
- Les AOC de Chablis (28,2 % des exportations) croissent en volume et en valeur (respectivement + 6 % et + 3,4 %).
- Les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus (16,4 % en volume des exportations) augmentent significativement (+ 10,5 % en volume et + 16,2 % en valeur).

► **HONG KONG et TAIWAN : deux marchés de valeur**

Ces deux marchés ont la caractéristique de fortement importer des AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus de Bourgogne (hors Chablis), à hauteur de 77 % des volumes pour Hong Kong et de 74 % pour Taïwan. Le reste est principalement pourvu par les AOC Régionales de Bourgogne.

La croissance des exportations de vins de Bourgogne sur ces deux pays (+ 4,6 % pour Hong Kong et + 37,4 % sur Taïwan en valeur) est due aux AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus (+ 27,9 % en valeur à Hong Kong et + 30,7 % à Taïwan). Il existe néanmoins une différence notable pour les AOC Régionales de Bourgogne : elles régressent à Hong Kong (- 27 % en valeur), mais progressent à Taïwan (+ 95 % en valeur !).

■ **Le marché européen confirme les évolutions de 2018**

► **ROYAUME-UNI : Brexit encore**

Au Royaume-Uni, le Brexit continue de créer une pression à la baisse sur la livre-sterling face aux autres devises. La perspective d'un Brexit sans accord devient prédominante et inquiète les professionnels anglais. **Comme en 2018, le marché britannique est stable : + 1,5 % en volume et + 2,8 % en valeur sur les 7 premiers mois 2019.** L'écart avec les USA se creuse.

Les vins rouges et le Crémant de Bourgogne ont marqué un net recul sur ce marché (respectivement - 28,7 % et - 10,3 % en volume). En valeur, la baisse est moins sévère. *A contrario*, les vins blancs augmentent en volume (+ 9 %), comme en valeur (+ 5 %).

Le Royaume-Uni est le premier marché export pour les 4 AOC de Chablis et les AOC Mâcon (Mâcon et Mâcon avec dénomination géographique complémentaire). Ces appellations représentent respectivement 29 % et 32 % des exportations de la Bourgogne. Elles contribuent à la progression des vins blancs dans leur ensemble, avec une hausse de + 15,5 % en volume et + 9,8 % en valeur pour les AOC de Chablis et + 12,6 % en volume et + 10,8% en valeur pour les AOC Mâcon. Après les deux petites récoltes de 2016 et 2017,



les appellations de Chablis n'ont pas encore retrouvé la place qu'elles occupaient précédemment.

Les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus, largement consommées au Royaume-Uni, voient leur chiffre d'affaires augmenter de + 6,9 %.

Les AOC Régionales Bourgogne subissent en revanche la désaffection de la couleur rouge et reculent en volume (- 21,4 %), comme en valeur (- 27,2 %).

► **BELGIQUE : première destination de l'Europe continentale**

Les exportations en Belgique ne reflètent qu'une partie des achats de nos fidèles voisins, qui s'approvisionnent souvent directement en Bourgogne. La forte hausse en volume (+ 15 %) et en valeur (+ 10,6 %) montre un engouement toujours réel pour les vins de Bourgogne.

Cette progression place la Belgique en première position des destinations de l'Europe continentale, avec une part de 8,3 % des exportations. Fait notable, ce résultat est dû tant aux vins blancs, qui forment les 3/4 des exportations (+ 14,5 % en volume), qu'aux vins rouges (+ 19,1 % en volume). Le Crémant de Bourgogne suit la même tendance. L'AOC Mâcon (avec ses dénominations géographiques complémentaires) est très bien accueillie dans le plat pays, qui est la troisième destination mondiale pour ces vins. Avec une croissance de + 31,3 % en volume, ce statut est conservé.

Les 4 AOC de Chablis reconquièrent une partie de leur marché (+ 15,3 %), alors que les AOC Régionales Bourgogne, les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus progressent plus modestement (+ 7 % en volume, + 5,5 % en valeur).

► **SUEDE : deuxième destination export des Crémant de Bourgogne**

La poursuite de la croissance des vins de Bourgogne en Suède sur la période (+ 7,3 % en volume, + 5,6 % en valeur) place ce pays en 6ème position des destinations export des vins de Bourgogne. Il est même en 2ème position pour le Crémant de Bourgogne.

Ce marché représente en effet 20 % des exportations de Crémant de Bourgogne, derrière les USA (21,5 %). Celles-ci ont crû de + 8,7 % en volume sur les 7 premiers mois 2019 (+ 9,6 % en valeur).

Les vins rouges représentent seulement 14,6 % des exportations de la Bourgogne en volume, mais 19 % en valeur. Cette couleur évolue de plus de 17 % en valeur.

Les 4 AOC de Chablis marquent un arrêt (- 2,6 % en volume et - 6,3 % en valeur), alors que les AOC Régionales Bourgogne croissent de + 16,4 % en volume et + 14 % en valeur. Crémant de Bourgogne, Chablisien et AOC Régionales Bourgogne cumulent 86 % de la valeur sur ce marché.

Les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus sont moins présentes en volume (2 %), mais significatives en valeur (11,3 %).

► **ALLEMAGNE : les vins blancs portent la hausse**

L'Allemagne complète ce trio de l'Union Européenne continentale. Sa croissance est plus mesurée sur la période (+ 4,2 % en volume, + 6,8 % en valeur).

Les vins blancs portent la hausse (+ 17 % en volume et + 13,3 % en valeur), alors que les vins rouges marquent un fort recul (- 32 % en volume, et - 32,7 % en valeur). Le Crémant de Bourgogne rencontre un vrai succès outre-Rhin, avec une augmentation de + 17,7 % en volume et + 13,2 % en valeur, faisant de l'Allemagne la troisième destination export de cette appellation.

La hausse des vins blancs est assurée par les 4 AOC de Chablis (+ 16,7 % en volume, + 13,1 % en valeur) et par les

AOC Régionales Bourgogne, dont la baisse globale (- 12 % en volume, - 2,6 % en valeur) est en corrélation avec le recul des vins rouges.

Les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus (hors Chablis) progressent légèrement (+ 3 % en volume et + 5,2 % en valeur). Elles représentent 42 % de la valeur des vins exportés.



Exportation de vins de Bourgogne - © BIVB / Jessica Vuillaume

► **SUISSE : marché de valeur qui s'ouvre aux AOC Régionales blanches et aux Chablis**

Fidèles amateurs des AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus (hors Chablis), les suisses se classent en cinquième position des destinations pour ces vins, derrière le Japon. Les exportations marquent un palier en termes de volume (- 0,5 %), mais progressent en valeur (+ 22,4 %). Ce segment représente les 3/4 de la valeur des importations de Bourgogne du pays.

Les AOC Régionales Bourgogne (42 % des volumes importés) connaissent un double phénomène de baisse des vins rouges et de hausse des vins blancs. Au global, ces vins progressent fortement (+ 15,9 % en volume et + 26,6 % en valeur).

Les 4 AOC de Chablis font un bond remarquable, tant en volume (+ 48,1%) qu'en valeur (+ 31 %).

Tableau des résultats export des vins de Bourgogne

(Cumul 7 premiers mois 2019 / 2018 - Source : Douane / BIVB)

Pays Destination	En milliers d'équiv. 75 cl			En milliers d'euros		
	Volume Janvier à juillet 2019	Volume Janvier à juillet 2018	Variation volume	Valeur Janvier à juillet 2019	Valeur Janvier à juillet 2018	Variation valeur
Total Bourgogne	50 322	46 942	7,2%	586 984	533 452	10,0%
ETATS-UNIS	10 839	10 258	5,7%	135 608	125 521	8,0%
ROYAUME-UNI	7 524	7 416	1,5%	76 014	73 924	2,8%
JAPON	4 520	4 464	1,3%	68 079	61 730	10,3%
CANADA	4 355	4 047	7,6%	31 666	29 752	6,4%
BELGIQUE	4 200	3 645	15,2%	23 109	20 901	10,6%
SUÈDE	3 265	3 044	7,3%	18 816	17 813	5,6%
ALLEMAGNE	2 029	1 948	4,2%	17 697	16 566	6,8%
PAYS-BAS	1 651	1 623	1,7%	11 204	11 769	-4,8%
DANEMARK	1 416	1 205	17,5%	14 281	12 947	10,3%
CHINE	1 399	977	43,2%	17 330	13 316	30,1%
AUSTRALIE	1 108	900	23,1%	12 216	10 713	14,0%
SUISSE	976	894	9,2%	28 460	22 868	24,5%
HONG KONG	733	671	9,2%	37 884	36 232	4,6%
NORVÈGE(*)	571	668	-14,6%	5 360	5 703	-6,0%
CORÉE DU SUD	436	341	27,8%	6 315	5 332	18,5%
IRLANDE	407	337	20,7%	2 709	2 132	27,0%
ITALIE	401	335	19,7%	6 423	5 405	18,8%
TAÏWAN	397	316	25,4%	14 709	10 702	37,4%
SINGAPOUR	317	274	15,3%	9 988	6 490	53,9%
ESPAGNE	310	221	40,0%	5 079	3 347	51,8%
EMIRATS ARABES UNIS	304	253	20,0%	4 477	3 888	15,1%
ISRAËL	290	263	10,0%	2 377	2 573	-7,6%
BRÉSIL	235	206	14,2%	2 220	1 929	15,1%
POLOGNE	160	100	60,0%	1 013	842	20,4%
LITUANIE	160	223	-28,1%	1 305	1 932	-32,4%
LETTONIE	145	110	31,7%	1 161	1 066	8,9%
FINLANDE	133	166	-19,7%	1 018	1 122	-9,3%
AUTRICHE	133	93	43,2%	2 275	1 879	21,1%
LUXEMBOURG	126	106	19,0%	1 869	1 740	7,4%
THAÏLANDE	117	148	-21,2%	1 864	2 198	-15,2%
RUSSIE	111	132	-15,8%	1 286	2 246	-42,8%
MEXIQUE	101	123	-18,1%	923	1 176	-21,5%

(*) Note : les données Norvège sont erronées. Il manque une partie des volumes dans le chiffre indiqué ici.

France : une envie de vins de Bourgogne qui se confirme

La Bourgogne poursuit sa progression, dans un contexte français incertain. La consommation de vin en France diminue en effet de façon constante depuis des décennies. Les récentes études montrent une désaffection marquée pour les vins rouges, un repli de la place de la grande distribution, mais un choix plus hédoniste des consommateurs, qui peut profiter aux vins premium.

► Consommation à domicile de vins tranquilles : la Bourgogne toujours en hausse

Dans un contexte de baisse globale (*voir ci-dessous*), seule la Grande Bourgogne¹ progresse encore.

La Bourgogne, à elle seule, représente **7,7 % des achats en volume**, en **hausse relative**, et **maintient son taux de pénétration à 17 % des foyers** (10 % pour les vins blancs, 9 % pour les vins rouges). La baisse de consommation généralisée des vins rouges conduit à un retrait en volume de - 1,3 % pour ceux de Bourgogne, avec toutefois une augmentation en valeur de + 2, 4 %.

Le cœur des achats de vins de Bourgogne se situe entre 5-10 euros, avec une tendance à la montée en gamme.

Le bilan 2018 de la consommation à domicile des vins tranquilles en France révèle une baisse globale de - 5% en volume et - 2 % en valeur. Le fait marquant est le repli de la consommation des 50-64 ans, avec un fort recul des vins rouges (- 8 % en volume), plaçant les vins blancs en tête de la consommation. Il faut aussi souligner l'appétence grandissante des moins de 35 ans pour des vins plus valorisés.

Pour l'ensemble des acheteurs de vins tranquilles la baisse est encore plus marquée (- 9% en volume).

► Grande Distribution : la Bourgogne progresse, à rebours des autres vignobles AOC

Sur les six premiers mois 2019, les ventes de vins de Bourgogne en Grande Distribution (hyper et supermarchés) sont en phase avec les grandes tendances de consommation (baisse des vins rouges et hausse des rosés et des blancs). Une différence notable cependant : **les ventes de vins de Bourgogne sont en hausse (+ 3,7 % en volume et + 4,8 % en valeur, hors Crémant de Bourgogne).**

Les vins blancs augmentent leur part dans les ventes (désormais 64 %), via une **hausse en volume de + 6,2 % et en valeur de + 7,1 %**.

Le retour des 4 AOC de Chablis est très net (+ 13,6 % en volume et + 11,8 % en valeur).

Les Bourgogne Aligoté suivent la tendance générale. Il faut également noter la bonne performance des vins de l'Auxerrois (+ 23 % en volume) et de la Côte Chalonnaise (+ 9, 2 %).

Les vins rouges sont en légère baisse en volume (- 0,5 %), tout en maintenant leur chiffre d'affaires (+ 1,1 %). Les AOC Régionales Bourgogne portent ce retrait (- 1,5 %), alors que les AOC Villages se maintiennent.

Enfin, bien que représentant une très faible part des ventes de vins de Bourgogne en Grande Distribution (0,4 %), les vins rosés sont davantage demandés : + 12,9 % en volume et + 11 % en valeur.



© BIVB / Image & associés - vins de Bourgogne

¹ Grande Bourgogne : Beaujolais + Bourgogne

► **Hôtellerie-restauration (CHR) : la Bourgogne s'ouvre à la restauration à thème**

Segment dont le suivi est toujours délicat, la CHR est un **débouché majeur pour les vins de Bourgogne. Leur présence sur les cartes reste constante (60 %)**, avec un léger retrait en restauration gastronomique et traditionnelle, compensé par une augmentation en brasserie et cuisine à thème. La consommation de Bourgogne s'élargit à tous les segments, des AOC Régionales aux Grands Crus.

Les cartes des vins ont tendance à se restreindre. **La Bourgogne occupe la 4^{ème} place en taux de présence.** Si le Nord-Est et l'Île-de France restent des places clés, il faut souligner la progression du Crémant de Bourgogne dans le Sud de la France.

Le Crémant de Bourgogne, les vins de Chablis et le Bourgogne Aligoté sont les appellations les plus vendues en nombre. Les plus célèbres (Meursault, Pommard...) affichent un score élevé, compte-tenu de leur production totale. L'ensemble de la gamme Bourgogne est bien valorisé en restauration.



Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB – Octobre 2019

(Sources : Douane, CAVB, GTI, MIBD Market, IRI, CHD Expert, BIVB)

Contacts :

Cécile Mathiaud - Responsable des relations Presse

Tél. 03 80 25 95 76 – 06 08 56 85 56 cecile.mathiaud@bivb.com

Mathilde Paturaud - Attachée de presse France

Tél. 03 80 25 06 96 – 06 78 78 07 68 mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse en ligne du site : www.vins-bourgogne.fr

S'abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#).

SUIVEZ-NOUS :

